

# REVUE DES LIVRES

## La politique commerciale des pays anglo-saxons vis-à-vis de l'Allemagne

Par

UMBERTO RICCI

Professeur à la Faculté de Sciences Economiques d'Istanbul

### 1. — *Le plan Schacht.*

En septembre 1934, l'Allemagne, qui était déjà orientée vers l'autarcie et l'impérialisme, edicta une réglementation du commerce extérieur, qu'on appela indifféremment le *nouveau plan* ou le *plan Schacht*. Elle avait les buts suivants :

- 1) éliminer les importations de produits manufacturés, retenus moins nécessaires à l'Allemagne,
- 2) développer, au contraire, les importations des matières premières, indispensables aux industries allemandes,
- 3) et donc amplifier les *exportations* de l'Allemagne envers les pays fournisseurs des dites matières premières, et cela afin d'en assurer le paiement.

Le plan institue 27 offices gouvernementaux de contrôle. Chaque office s'occupe de certaines catégories déterminées de produits et fixe, pour chaque produit, les *quantités* pouvant être importées en Allemagne, la *répartition* entre les différents exportateurs, *l'utilisation*, le *prix*. Chaque importateur doit demander à l'office compétent un certificat de *devises étrangères*, sur présentation duquel la Banque peut lui délivrer les devises.

Des exportations, quelques-unes exigent une permission spéciale, les autres sont libres : mais l'exportateur doit offrir à la Banque les devises provenant de ses ventes à l'étranger.

L'Allemagne avait introduit, à partir de juillet 1931, le contrôle des changes et avait passé, avec un grand nombre de pays, des accords de clearing, visant à régler par voie de compensation bilatérale tous les paiements mutuels entre les pays signataires de l'accord. Le plan Schacht finissait par mettre sous le contrôle du gouvernement tout le commerce international de l'Allemagne.

Les règlements se faisaient d'une façon *bilatérale*, remplaçant par le principe de la *réciprocité* la clause de la nation la plus favorisée. L'Allemagne essayait de lier à elle les pays fournisseurs de matières premières, qui s'obligeaient en échange d'absorber ses produits industriels. Elle fit son possible pour enlacer les pays du Sud de l'Europe et de l'Amérique méridionale, en les soustrayant, autant que possible, à l'attraction de la Grande-Bretagne et des Etats Unis. Comment ces deux derniers pays ont-ils réagi à l'attaque de l'Allemagne? C'est le problème que se pose Mr. *Oliver Long*, Docteur en droit, ancien élève de l'Ecole de Hautes Etudes Internationales à Genève, dans un livre très clair et très documenté, qui embrasse la période 1934/1939 et que nous allons résumer ci-après.<sup>1)</sup>

## 2. — *Le Tarif Act de 1934 aux Etats Unis.*

Les Etats Unis avaient un tarif douanier très élevé, tellement élevé que l'économiste américain *Jacob Viner* l'avait comparé à un gratte-ciel. La crise économique de 1931 favorisa cependant le changement de la politique tarifaire américaine.

Etant donné que plusieurs pays s'étaient engagés dans la politique du contingentement et du contrôle de change, il convenait aux Etats Unis de s'acheminer vers la voie des accords bilatéraux. Une diminution du tarif américain, édictée unilatéralement, aurait certes augmenté les importations des Etats Unis, mais ne leur aurait pas concédé, tout au moins dans un premier temps, des avantages corrélatifs. Au contraire-en négociant avec chaque pays séparément, les Etats Unis pouvaient espérer obtenir, en échange d'une diminution des droits douaniers américains, l'élargissement des contingents ou l'adoucissement du contrôle des changes.

En matière de politique commerciale, le mot *bilatéralisme* est synonyme de *restriction* du commerce international, mais les Etats

<sup>1)</sup> OLIVIER LONG: Les Etats Unis et la Grande Bretagne devant le IIIe Reich (1934/1939).

Avec préface de William E. Rappard. - Georg et Comp. Librairie de l'Université, Genève 1943 — pag. IX/302.

Unis ont adopté un bilatéralisme à *effets généraux*, qui, de par sa nature, est radicalement différent de l'autre. Le mérite d'avoir poussé les Etats Unis dans cette direction revient exclusivement au Secrétaire d'Etat *Cordell Hull*, dont l'action fut très énergique. Sans lui on n'aurait pas approuvé le *Tarif Act* de 1934, qui, en modifiant le *Tarif act* de 1930, institua une nouvelle politique commerciale des Etats Unis.

L'Act de 1934 commence par énoncer les buts qu'on veut atteindre: "facilité aux produits américains, l'accès de marchés étrangers en réglémentant l'admission aux Etats Unis des marchandises étrangères". *Cordell Hull* raisonnait comme un économiste libéral: il reconnaissait que le développement du commerce international favorise la division internationale du travail, laquelle est bienfaisante au monde entier. Il admettait que les Etats Unis, en essayant d'augmenter leurs exportations, réussiraient en même temps à étendre leurs importations de produits étrangers<sup>2)</sup>.

Les Etats Unis se sont déclarés fidèles au principe de *l'égalité de traitement*. Et cela en deux manières:

1) en proclamant la validité de *la clause de la nation la plus favorisée*,

2) affirmant leur intention de combattre les procédés de *discrimination* dirigés contre les Etats Unis.

Le Président était autorisé à refuser le bénéfice de la clause de la nation la plus favorisée à un pays qui voudrait discriminer contre le commerce américain. Et encore il était autorisé à modifier, au

<sup>2)</sup> Il est opportun de noter que l'action de **Cordell Hull**, tendant à favoriser la liberté du commerce international, s'harmonise parfaitement avec la vision intégrale de la politique internationale que cet éminent homme d'Etat avait dès 1934. Voilà quelques-unes des idées principales que l'on lit dans son allocution datée de Washington, le 5 mai 1934: Partout les nations rétrécissent leurs visions, leurs programmes, leurs méthodes, en se contentant de vivre chacune pour elle-même. De nombreuses nations réarment fiévreusement, taxant leurs citoyens au delà de leurs moyens et développant un esprit militaire qui pourrait amener à la guerre. Les pays civilisés commettraient en même temps une erreur et un crime en ignorant ces tendances dangereuses d'aujourd'hui. Une coopération internationale pour développer la compréhension mutuelle, l'amitié et les conditions et bénéfices de la paix sont indispensables au progrès de la civilisation mais ces rapports internationaux ont été pratiquement abandonnés et l'ensemble des affaires politiques, économiques, sociales et morales de la plus grande partie du monde est dans une condition chaotique. (United States of America. Department of State. **Peace and war. United States foreign policy 1931-1941**, pag. 17.

cours des négociations d'accords commerciaux, les droits de douane, les élevant contre les pays adversaires, les mitigeant au bénéfice de pays amis.

### 3. — *La politique commerciale des Etats Unis après l'act de 1934.*

Si tous les pays avaient eu, en matière de politique commerciale extérieure, un programme analogue à celui des Etats Unis, certainement le commerce international du monde serait déroulé à merveille. Au contraire voilà comment les choses se présentaient en 1934. Les autres pays le plus souvent avaient adopté un contrôle du commerce extérieur. L'Allemagne, en outre, s'était consacrée à une politique délibérément discriminatoire.

Les Etats-Unis ont compris tout de suite qu'il n'y avait pas de possibilités d'accord avec l'Allemagne et qu'il fallait lutter contre elle. Quant aux autres pays, les Etats Unis ont accepté, pour ainsi dire, une défense élastique. Ces pays adoptaient le contingentement ou le contrôle des changes ou d'autres mesures tendant à restreindre le commerce international. Les Etats Unis ont tout au moins essayé d'adapter à ces mesures la clause de la nation la plus favorisée, et nous allons voir comment.

Vis-à-vis du contingentement les Etats Unis n'avaient que deux voies à suivre et les ont effectivement suivies : ou bien se prémunir contre l'introduction d'un nouveau contingentement, ou bien, si celui-ci était déjà en vigueur, le rendre le moins dangereux possible pour les Etats Unis.

En vertu de l'*act* de 1934, les Etats Unis ont signé 22 accords avec les autres pays. Lorsqu'ils ont pu, ils ont eu le soin d'inscrire dans l'accord un article général interdisant aux pays co-signataires de soumettre à des restrictions quantitatives les produits ayant déjà obtenu des Etats Unis des réductions tarifaires (produits explicitement énumérés dans les annexes à l'accord).

Cette garantie était certes la plus efficace pour les Etats Unis. Car il est évident que si un pays — après avoir négocié avec les Etats Unis et concédé une réduction des ses tarifs — avait établi un contingent, il aurait neutralisé par ce moyen l'effet de la réduction tarifaire précédemment accordée.

Si les Etats Unis n'ont pas réussi à se sauvegarder contre l'introduction de nouveaux contingents, ils ont expliqué dans l'accord que l'établissement d'une forme de restriction quantitative ou de

contrôle de l'importation aurait dû être accompagné par la plus grande application possible du principe de la nation la plus favorisée.

A l'acte d'introduire un nouveau contingent, un pays peut le fixer dans une quantité *globale*, embrassant tous les pays exportateurs. Les Etats Unis ont prétendu que le montant du contingent global soit publié au moins trois mois d'avance, que l'importation soit subordonnée à la formalité de la licence, que les règles applicables à l'octroi des licences soient, elles aussi, publiées trois mois l'avance. Comme l'octroi des licences se prête efficacement à la discrimination, les Etats Unis ont prétendu de n'être pas saerifiés à d'autres pays et par exemple les délais aptes à retarder l'octroi des licences sont interdits.

Si le contingent n'est pas global, mais *proportionnel*, la proportion accordée aux Etats Unis ne doit pas être inférieure à celle valable dans une période de référence antérieure à l'établissement des restriction.

Dans le cas d'un pays établissant un *monopole* de l'importation d'un article, les Etats Unis se sont faits donner l'assurance qu'il leur sera achetée a) une quantité déterminée ou b) une proportion déterminée ou c) une valeur annuelle déterminée du produit soumis au monopole.

Lorsque les Etats Unis se sont trouvés en rapport avec un pays adoptant le *contrôle des changes*, ils auraient pu conclure un accord de clearing, mais cela aurait signifié trahir les principes généraux de leur politique commerciale: ils s'y sont donc refusés. Ou bien se sont-ils contentés d'obtenir une déclaration générale d'application de la clause de la nation la plus favorisée au contrôle des changes (comme dans le cas de la Turquie) ou bien ont-ils réglementé séparément les opérations nécessitées par le contrôle des changes (comme dans le cas de l'Equateur).

#### 4. — *La conduite des Etats Unis envers l'Allemagne.*

Mais envers l'Allemagne les Etats Unis ont été plus sévères. Pour l'application de son nouveau plan, l'Allemagne avait dénoncé l'article V de son traité de commerce avec les Etats Unis, article admettant la clause de la nation la plus favorisée. A leur tour les Etats Unis retirèrent le bénéfice de la clause à l'Allemagne. Celle-ci, pour faciliter ses exportations aux Etats Unis, concédait des primes à ses exportateurs, ou manipulait à leur faveur le taux de change. Les Etats Unis

répondirent en introduisant contre l'Allemagne des droits de douane supplémentaires.

Une vraie guerre commerciale a été combattue, pendant la période 1934/1938, entre les Etats Unis et l'Allemagne. L'auteur démontre, à l'appui de statistiques, que le commerce entre les deux pays, pendant la même période, a subi une forte réduction.

##### 5. — *La politique commerciale de la Grande Bretagne envers l'Allemagne avant le plan Schacht.*

La Grande Bretagne n'a pas suivi, dans ses rapports avec l'Allemagne, une conduite rectiligne, comparable à celle des Etats Unis. La politique commerciale, quelque peu contradictoire et flottante, suivie par la Grande Bretagne dans la période 1934-1939, est expliquée par l'auteur comme la continuation — et l'adaptation aux circonstances — de la politique des trois années antérieures. A cette politique il consacre un chapitre très instructif et nous allons en extraire les faits saillants.

Tout de suite après son abandon de l'étalon-or, en septembre 1931, la Grande Bretagne adopta les deux lois suivantes, devant avoir un effet temporaire :

1) *L'Abnormal importations Act* permettant d'appliquer des droits de douane à tous les produits manufacturés, qui, selon l'opinion de la trésorerie, étaient importés en Grande Bretagne en quantité exagérée,-

2) *L'Horticultural products (Emergency Customs Duties) Act* visant les importations des fruits et légumes, dont la production bénéficiait à l'étranger des avantages d'une saison précoce par rapport à celle des produits britanniques plus tardifs.

Cette législation fut remplacée, en février 1932, par une loi de nature permanente, *L'Import Duties Act*, instituant des droits *ad valorem* de 10% sur toutes les importations (exceptées certaines matières premières et alimentaires) ainsi que des droits supplémentaires pour les produits de luxe. Les droits établis par *L'Import Duties act* ne s'appliquaient pas aux importations provenant des territoires de l'Empire.

La préférence impériale était ainsi instituée : elle fut généralisée par les accords de Ottawa du mois d'août 1932. Ces accords reposaient sur un principe qu'on a pu résumer de la manière suivante :

“le producteur national en premier, les producteurs de l'Empire en second, et en dernier les producteurs étrangers.”

La préférence impériale était incompatible avec la clause de la nation la plus favorisée. En outre, l'*Import Duties Act* de 1932, donnait au gouvernement matière à négocier avec les pays étrangers, car il permettait d'exempter ou admettre à des droits réduits les produits de certains pays. En conséquence, à partir de 1934, la Grande Bretagne passa une suite d'accords bilatéraux avec les Etats baltiques et scandinaves, l'Allemagne, l'Argentine et la France. Ces accords visaient à favoriser les exportations de ses produits essentiels (surtout le charbon) et en même temps à équilibrer bilatéralement ses balances commerciales. L'accord avec l'Argentine (mai 1933) contenait aussi des clauses financières : les livres sterling, provenant des exportations argentines en Grande Bretagne, devaient, en grande partie, être réservées à payer les dettes financières et commerciales de l'Argentine à la Grande Bretagne.

La politique en matière de la clause de la nation la plus favorisée a été contradictoire, car la Grande Bretagne a déclaré que les concessions faites en vertu des accords de Ottawa *n'étaient pas* applicables aux pays non britanniques et, d'autre part, la Grande Bretagne a toujours prétendu pour ces exportations le traitement de la nation la plus favorisée.

Quant aux investissements de capitaux à long terme, après plusieurs mesures, au milieu de 1934, ils étaient permis au bénéfice 1) des pays de l'Empire et du bloc sterling, 2) d'emprunteurs publics ou privés qui les utilisaient pour procéder à des achats sur le marché britannique.

L'auteur conclut que la Grande Bretagne suivait une politique flottante et “restait sur la réserve avant de savoir quelle tournure prendraient les relations internationales commerciales et financières” (pag. 177).

## 6. — *Après le plan Schacht.*

Passons maintenant à étudier la réaction de la Grande Bretagne au plan Schacht. La conduite de la Grande Bretagne vis-à-vis de l'Allemagne a été conciliante. Elle se préoccupait surtout de ne pas voir diminuer son commerce extérieur et de récupérer ses créances anciennes.

I — Quant aux *contingents* d'importation la Grande Bretagne a cherché d'appliquer le principe de l'égalité de traitement en re-

courant à la méthode de référence à une période de base. Lorsqu'elle a pu, elle a fait appel à des procédés discriminatoires et obtenu des concessions supérieures à celles qui auraient été consenties par l'égalité de traitement. Elle s'est assurée, surtout pour le charbon, des contingents minimum.

II — Mais l'originalité de la politique commerciale de la Grande Bretagne réside dans la manière avec laquelle elle a traité le *contrôle des changes*. Ses balances commerciales le plus souvent débitrices, lui conféraient la possibilité de passer des accords avec les pays ayant institué le contrôle des changes : les accords avaient le double but de faire obtenir à la Grande Bretagne soit le paiement de ses exportations courantes, soit le remboursement de ses anciennes créances commerciales et financières.

En somme, le principe est le suivant : les exportations d'un pays à change libre comme la Grande Bretagne, lui procurent des devises envers des pays à change contrôlé. Le pays à change libre essayera de faire un *accord de paiement* avec les autres pays pour les induire à utiliser ses devises soit pour régler leurs exportations envers lui soit pour liquider leurs dettes anciennes envers lui.

Nous avons déjà mentionné qu'avant 1934 la Grande Bretagne avait stipulé un accord avec l'Argentine. De 1934 à 1939 la Grande Bretagne a passé des *accords de paiement* avec l'Allemagne, l'Italie, quatre pays de l'Est et du Sud-Est Européen (Hongrie, Roumanie, Yougoslavie, Turquie) et deux pays de l'Amérique méridionale (Brésil, Uruguay).

Ces accords ont été après remplacés, dans le cas de la Roumanie et de la Turquie, par des accords de *clearing*, plus rigoureux, car dans les accords de *clearing* les paiements doivent être obligatoirement effectués à un compte existant dans chacun des pays contractants et en outre les comptes sont réglés par compensation, sans qu'il y ait besoin de recourir aux devises.

En définitive, puisque l'Allemagne, par ses traités bilatéraux, avait réussi à fortifier son commerce avec les pays du Sud-Est européen, l'Angleterre n'avait pas la possibilité de développer son commerce avec ces pays. Elle a adopté plutôt des mesures de défense, tendant à ne pas faire périliter son commerce avec les pays ayant introduit le contrôle des changes et à récupérer, autant que possible, ses créances antérieures.

Mais l'auteur juge sévèrement la conduite de la Grande Bretagne qui, en reculant encore de la tradition libérale de ses échanges, à

contribué "à la désagrégation du système multilatéral des échanges et des paiements" (p. 204).

III — En même temps la Grande Bretagne a renouvelé le financement de son commerce extérieur en remplaçant les 22 maisons d'acceptation par l'*Export Credits Guarantee Department*. Celui-ci est une Institution centralisée exerçant l'assurance-crédit à l'exportation. Au fond il appartient au gouvernement, puisqu'il est rattaché au *Board of Trade*, mais jouit d'une grande liberté d'action, étant administré comme une entreprise privée par des hommes d'affaires. Rien ne donne mieux une idée du développement pris par cette nouvelle Institution que la comparaison entre le total annuel des garanties par elle accordées en deux années financières. Voilà les chiffres (pag. 225) :

<i>années financières</i>	<i>valeur totale en millions de Lstgs.</i>
1933/1934	7.507
1938/1939	50.000

La Grande Bretagne a favorisé le bilatéralisme, ayant ouvert des crédits seulement aux commerçants et aux gouvernements qui avaient passé des contrats avec elle. L'Assurance-crédit qui a fini par centraliser dans les mains de l'Etat le commerce international a aussi contribué à remplacer le crédit multilatéral par un système bilatéral.

#### 7. — *Résumé et conclusions.*

Donnons le résumé de la politique commerciale des trois pays en question.

I. Quant à *Allemagne*, il nous intéresse surtout d'évaluer sa politique commerciale par rapport aux pays du Sud-Est européen. Elle avait besoin de leurs produits et les recherchait avidement.

Ses achats, a vrai dire, n'ont pas manqué de bénéficier les mêmes pays du Sud-Est. européen en leur permettant d'écouler du tabac, d'autres produits agricoles, des minerais. Mais le mécanisme du *clearing* subordonnait ces pays à l'Allemagne, car en lui vendant leurs produits ils ne faisaient qu'accumuler des créances en marks bloqués, qu'ils devaient nécessairement utiliser dans l'achat de produits allemands et ils devaient parfois accepter même des marchandises qui ne leur convenaient pas. Ainsi leur économie et leur politique

étaient soumises à celles de l'Allemagne. En outre, l'Allemagne offrait pour ses achats des prix élevés en marks, mais après elle savait se compenser: elle haussait le taux du change au moment de régler ses affaires.

II — *Etats Unis*. Quant aux Etats Unis il faut distinguer nettement les deux questions suivantes: rapports entre les Etats Unis et l'Allemagne; rapports entre les Etats Unis et les pays tiers, surtout ceux de l'Amérique méridionale.

a) Quant au premier point il n'y a pas de doute: la guerre commerciale a causé une diminution considérable du commerce germano-américain. Elle aurait amené, même si la guerre politique n'avait pas éclaté entre les deux pays, à l'annihilation du commerce mural.

b) La lutte entre les Etats Unis et l'Allemagne s'est étendue sur les marchés tiers, surtout en Amérique latine. Là aussi les nouvelles méthodes allemandes se sont montrées dangereuses aux Etats Unis. L'Etat Allemand "pouvait acheter toute la récolte d'un pays et comme il la payait en marks bloqués, il créait du même coup un marché pour ses exportations dans le pays en question, puisque c'était le seul moyen qu'avait celui-ci de recouvrer ses créances. Cette possibilité d'action sur une vaste échelle présentait en période de dépression un attrait certain pour des pays embarrassés de stocks qu'ils ne pouvaient "écouler sur le marché mondial, ou seulement à vil prix (pag. 161)". "Il y avait donc là une menace qui, si elle ne s'était pas encore gravement matérialisée, n'en causait pas moins aux Etats Unis des préoccupations au sujet de l'avenir de leurs échanges commerciaux avec l'Amérique latine" (pag. 162).

III — *Grande Bretagne*. L'accord de paiement que la Grande Bretagne a conclu avec l'Allemagne lui a permis d'augmenter ses exportations dans ce pays. Dans ses rapports avec les pays du Sud-Est européen les exportations de la Grande Bretagne ne se sont pas étendues: au contraire elles se sont quelque peu réduites. Mais au fond la Grande Bretagne ne se préoccupait pas tant d'améliorer ses exportations que de recouvrer ses anciennes créances, ce qui en certains cas lui a réussi. Donc le plan Schacht n'a pas été nuisible à la Grande Bretagne: mais pour se sauver elle a dû abandonner sa politique libérale encore plus qu'elle ne l'avait fait auparavant.

En résumé, lorsque une grande puissance économique comme l'Allemagne vise à l'autarcie et suit une politique agressive, les autres pays se trouvent dans l'alternative ou de céder, en sacrifiant leur fi-

délité à la liberté des échanges, ou de combattre et risquer de perdre leur commerce. La conclusion de l'étude savante du docteur *Long* est nettement libérale. Il faudra, après la guerre, revenir à la liberté du commerce international si on voudra préserver la paix. Le commerce devra être multilatéral et reposer sur la clause de la nation la plus favorisée.

---

*A. Bonné: The economic development of the Middle East. (The International Library of Sociology and Social Reconstruction, ed. by K. Mannheim.) London (Kegan Paul) 1945. — pp. 164. — 12 s. 6 d.*

---

Das vorliegende Buch des Direktors des "Economic Research Institute" der "Jewish Agency for Palestine" enthält auf knappem Raum eine außerordentlich interessante Darstellung der gegenwärtigen Verhältnisse und künftigen Entwicklungsmöglichkeiten, die die Wirtschaften der Länder des "Middle East" aufweisen. Unter letzteren versteht der Verfasser die Türkei, Syrien und Libanon, Palästina, Transjordanien, den Irak, Aegypten und Zypern. Diese Zusammenfassung besagt natürlich nicht, daß die erwähnten Länder unter völlig gleichen Entwicklungsbedingungen stünden (*Bonné* selbst betont wiederholt die Notwendigkeit, die Besonderheiten jedes Landes gebührend in Rücksicht zu ziehen), wohl aber sind die Ausgangspunkte und Probleme ihrer Wirtschaftspolitik in vielem Betracht einander so ähnlich, daß eine zusammenfassende Behandlung wohl gerechtfertigt erscheint.

Nur wer eine Vorstellung davon hat, wie verstreut und lückenhaft das wirtschafts- und sozialstatistische Material — insbesondere im Hinblick auf die Vergangenheit — ist, das für die genannten Länder vorliegt, wird die mühselige Arbeit des Verfassers, der dieses Material in erstaunlicher Vollständigkeit zusammengetragen (und: verarbeitet) hat, voll zu schätzen vermögen. Daß trotz allem noch manche Unklarheiten und Zweifel bleiben, ist niemandem besser als *Bonné* selbst bewußt. Besonders störend muß sich dieser Umstand deshalb auswirken, weil umfassende, detaillierte und exakte Statistiken eine unumgängliche Voraussetzung für eine um-

fassende Planwirtschaft ("planning") sind; dagegen hindert er nach Ansicht des Verfassers nicht eine "policy of planned development" (S. 7), die *Bonné* für erwünscht und realisierbar hält.

Die Kapitel II-V enthalten eine konzise Darstellung der Daten, mit denen eine solche Wirtschaftspolitik im "Middle East" zu rechnen hat. Dabei wird ein sorgfältiger Vergleich zwischen orientalischen und westlichen Verhältnissen angestellt und geprüft, inwieweit es sich bei den zu beobachtenden Unterschieden um prinzipielle oder aber historisch-vorübergehende Verschiedenheiten handelt. Was z.B. die Bevölkerungsentwicklung anlangt, so verkörpert diese im Osten gegenwärtig einen Reproduktionstyp, der weitgehend demjenigen entspricht, der etwa vor einem Jahrhundert in Westeuropa und den Ver. Staaten vorherrschte, also: langsam sinkende, aber immer noch hohe Sterblichkeit in Verbindung mit andauernd sehr starker Geburtenfreudigkeit, damit im Ergebnis eine Geburtenüberschußrate, die ein Vielfaches der westeuropäisch-nordamerikanischen Länder ausmacht. Die Großstadtbewölkerungsquote ist dagegen in deutlichem Ansteigen begriffen und entspricht beispielsweise für Palästina und Syrien-Libanon schon jetzt ungefähr der französischen.

Trotz der starken Bevölkerungsvermehrung besteht nach *Bonné* kein Anlaß zu Uebervölkerungs-Befürchtungen. Ist doch auch in Europa-Amerika die beispiellose Steigerung der Menschenzahl im vergangenen Jahrhundert von einer, deren Wirkungen überkompensierenden Erhöhung des Sozialprodukts (Volkseinkommens) begleitet gewesen. Voraussetzung für eine derartige Gestaltung der Dinge ist freilich eine Industrialisierung, da, wie bekannt (und vom Verf. anhand zahlreicher Statistiken neuerdings erhärtet), das Prokopfeinkommen entsprechend dem relativen Anteil der Industrieproduktion wächst.

Eine Untersuchung der gegenwärtigen Strukturbedingungen der einzelnen Volkswirtschaften des "Middle East" zeigt, daß und warum der durchschnittliche Lebensstandard hier noch so tief unter dem westeuropäisch-amerikanischen liegt. Besonders ausführlich wird auf die ägyptischen Verhältnisse eingegangen. Die ungewöhnlich schlechte Lage der Fellachen wird weitgehend auf eine sehr niedrige Arbeitsproduktivität sowie eine sozial und wirtschaftlich höchst unerfreuliche Grundbesitzverteilung (0,5% der Eigentümer besitzen fast 40% der Fläche!) in Verbindung mit drückenden Pachtbedingungen zurückgeführt. Obwohl die Verhältnisse im in-

dustriellen Sektor allgemein günstiger liegen, so ist dessen relative Bedeutung doch in den hier untersuchten Ländern immer noch zu gering, als daß dadurch das Gesamtbild wesentlich beeinflußt werden könnte. In der Tat sind — abgesehen von Palästina, insbesondere dessen jüdischem Wirtschaftssektor — durchschnittlich etwa drei Viertel aller Erwerbstätigen im "Middle East"-Gebiet mit landwirtschaftlicher Arbeit beschäftigt, und deren Produktivität beläuft sich — wiederum mit Ausnahme Palästinas — auf nur etwa ein Fünftel derjenigen, die in den westeuropäischen Ländern festzustellen ist.

Angesichts der, nach okzidentalern Begriffen und Maßstäben fast unvorstellbar bedrückten Lage, in der sich die breiten Massen der "Middle East"-Bevölkerungen befinden, stellt sich für die Regierungen dieser Länder die Hauptaufgabe, deren Erfüllung nach moderner Auffassung der Wirtschaftspolitik obliegt, mit noch weit größerer Schärfe als in Westeuropa, den Ver. Staaten und Australien — die Aufgabe nämlich der Sicherung "of a higher standard of living for the common man as regards nutrition, housing, clothing, education and health" (S. 129). Nach Ansicht des Verfassers ist diese Aufgabe nur mittels eines "planned development" zu lösen, dessen Grundlinien (siehe Kap. VI ff.) knapp, eindringlich und im wesentlichen überzeugend, wenn auch vielleicht hier und da etwas zu optimistisch geschildert werden.

Im einzelnen sieht das von *Bonné* ins Auge gefaßte Programm vor: 1 — eine Steigerung der landwirtschaftlichen Erzeugungsmenge und Arbeitsproduktivität; 2 — eine Hebung der relativen Agrarpreise; 3 — die Massenproduktion von Industrieartikeln und 4 — die Entwicklung öffentlicher Dienste wie Gesundheits-, Unterrichts- und Transportwesen. Während aber die damit zusammenhängenden Probleme im folgenden (S. 55 ff.) mehr oder minder ausführlich untersucht werden, verbleibt es bezüglich eines anderen Punktes, nämlich der Neuverteilung des Volkseinkommens mittels schärferer Besteuerung, deren Mehrerträge dann zur Ausdehnung der öffentlichen Dienstleistungen bzw. zur Senkung der Zins- und Pachtlasten zur Verfügung stünden, bei einer kurzen Andeutung (S. 53; cf. allenfalls noch die Bemerkung auf S. 100); das ist m.E. umso bedauerlicher, als es sich dabei um einen Punkt handelt, dessen Wichtigkeit bislang (abgesehen von der jetzt geplanten türkischen Steuerreform) im "Middle East" noch nicht genügend erfaßt worden ist, vielleicht weil die geradezu revolutionären Wirkungen gewisser

kriegsfinanzieller Maßnahmen westlicher Länder (vgl. z. B. die Angaben im britischen Weißbuch Cmd. 6623, London 1945, pp. 29 ff.) noch nicht recht bekannt geworden sind.

Was die agrarpolitischen Maßnahmen betrifft, so wird u. a. mit Recht nachdrücklich auf die bedeutsamen Konsequenzen hingewiesen, die eine Annäherung der faktischen Nahrungsmittelkonsumtion an die, von der modernen Ernährungsphysiologie aufgestellten Optima haben muß. Gerade Länder mit natürlichen Erzeugungsbedingungen wie die des "Middle East" könnten weitgehend von derartigen Strukturwandlungen profitieren, die bekanntlich in Richtung einer Ersetzung "geringwertiger" Nahrungsmittel wie Brot, Kartoffeln usw. durch "höherwertige" — tierische Veredelungsprodukte und vitaminreiche Früchte, Gemüse usw. — gehen. Daneben ist eine quantitative Steigerung der Agrarerzeugung erforderlich. Diese setzt eine Erhöhung der Anbaufläche voraus, die in den hier besprochenen Ländern vielfach an die Errichtung von Bewässerungsanlagen gebunden ist; die diesbezüglichen Möglichkeiten sind bislang — abgesehen von Aegypten — nur zu einem relativ bescheidenen Teil ausgenutzt worden. Ueber die Beschaffung der infolge solcher Maßnahmen nötig werdenden zusätzlichen landwirtschaftlichen Arbeitskräfte braucht man sich, nach *Bonné*, kaum Sorgen zu machen, da das Bevölkerungswachstum groß genug ist, um neben einer Versorgung der wachsenden Industrie auch die der Landwirtschaft zu sichern — vorausgesetzt freilich, daß die ökonomisch-sozialen Bedingungen im Agrarsektor nicht eine — freilich vorläufig schon aus psychologischen Gründen wenig wahrscheinliche — Massenabwanderung in städtische Berufe erzwingen.

In diesem Zusammenhange gewinnt die Frage der relativen Agrarpreise besondere Bedeutung. Ebenso wie zahlreiche neuer, anglo-amerikanische Volkswirte (so namentlich *C. Clark*) neigt *Bonné* der Ansicht zu, daß die zu erwartende Industrialisierung der "Middle East"-Länder zu einer Erhöhung der Kaufkraft agrarischer Produkte gegenüber Industrieartikeln führen wird, da die Gestehungskosten der letzteren fallende, die der Landwirtschaftserzeugnisse (wegen Lohnerhöhungen usw.) steigende Tendenz aufweisen werden.

Treffen die im vorhergehenden erwähnten Voraussetzungen zu, so wird die Nachfragefähigkeit der ländlichen Massen nach Industrieerzeugnissen progressiv wachsen — progressiv, da bekanntlich steigendem Einkommen ein nicht nur absolut, sondern auch relativ

höherer Aufwand für andere als Nahrungszwecke parallel geht. Daß die "physischen" Möglichkeiten auf diesem Gebiete angesichts des gegenwärtigen Tiefstandes der Versorgung der Massen außerordentlich groß sind, leuchtet ein; die ökonomischen Möglichkeiten sollen eben durch die erwähnten agrarpolitischen Maßnahmen geschaffen werden, zu denen ergänzend noch die Ermäßigung der Zins- und Pachtlasten, die Beschränkung der Gewinne des Zwischenhandels sowie Bodenrechtsreformen hinzukommen müssen. Wird aber die heimische Industrie in der Lage sein, diesem wachsenden Bedarf zu entsprechen? Das ist eine Frage, die vielleicht viele nicht ohne weiteres so positiv beantworten werden, wie der Verfasser. Was dieser insbesondere über die die Qualitäts- und Kostenfrage zu sagen weiß (siehe die Andeutungen S. 81-83), ist m.E. einerseits unzulänglich und andererseits zu optimistisch. Die Notwendigkeit eines ständigen hohen Zollschatzes scheint für *Bonné* eine bare Selbstverständlichkeit zu sein; daß seine Rückwirkungen gerade vom Standpunkte des vom Verfasser selbst vertretenen wirtschaftspolitischen Ziels höchst problematisch sind, ist verschwiegen. Es ist ferner doch wohl auch eine übermäßig vereinfachende Feststellung, wenn es etwa von der Türkei heißt, daß hier der Staat "being the principal director of production and industry . . . has no immediate problems of foreign competition to fear". Zum Teil wird sich freilich das Qualitätsproblem, dessen Bedeutung sich gerade bei gewissen, durch die jüngste Kriegsentwicklung künstlich forcierten Industrien der Orientländer in Kürze deutlich zeigen dürfte, lösen lassen, wenn die heimische Arbeiterschaft — wie *Bonné* vorschlägt — noch für eine gewisse Zeit durch ausländische Spezialisten und Facharbeiter "trainiert" wird. Ohne einen gewissen äußeren Zwang zur Rationalisierung und Steigerung der Qualität und Arbeitsproduktivität wird es aber kaum abgehen, und einen solchen Zwang kann man hohl nur durch Maßnahmen wie Degressivzölle u. dgl. bewirken.

Bleibt schließlich noch das quantitative Problem der Beschaffung der erforderlichen Industriearbeiter. Auch in dieser Hinsicht ist der Verfasser reichlich optimistisch und errechnet sich anhand gewisser, auf Schätzungen beruhender Unterlagen Zahlen, von denen es fraglich ist, ob sie ohne weiteres realisierbar sein werden. Solche Zweifel werden jedenfalls denjenigen beschleichen, der von den ungeheuren Schwierigkeiten weiß, denen die Bemühungen vieler junger Industrien der fraglichen Länder, sich einen "Stamm" leidlich qualifizierter Arbeitskräfte zu beschaffen, begegnen — Schwie-

rigkeiten, die größtenteils mehr im Geistig-Seelischen denn im Materiellen wurzeln.

Von besonderer Bedeutung ist natürlich für die Durchführungsmöglichkeiten des "planned development" die Finanzierungsfrage (S. 90 ff). Mit Recht wird in diesem Betracht auf die engen Beziehungen hingewiesen, die erfahrungsgemäß zwischen dem Kapitalisierungsgrad einer Volkswirtschaft und dem Volkseinkommenstand bestehen. Im Anschluß daran werden die Stellung, die das Auslandskapital in den "Middle East"-Ländern früher innehatte, die zweifelhafte Rolle, die es aus bestimmten Gründen spielte, sowie die besonderen Schwierigkeiten erörtert, mit denen die heimische Kapitalbildung in den fraglichen Gebieten zu kämpfen hat. Sicherlich kann der Staat in manchen Ländern — wie etwa Aegypten, auf das *Bonné* auch hier wieder vorzugsweise exemplifiziert, und wohl auch Palästina, wo aber andere Faktoren die Lage erleichtern — auf dem Wege stärkerer Anspannung der Steuerschraube die "Zwangskapitalbildung" bis zu einem gewissen Grade forcieren; aber es ist doch nicht zu vergessen, daß etwa in der Türkei die Steuerlasten mindestens für gewisse Schichten bereits außerordentlich hoch sind, so daß es erwägenswert wäre, in erster Linie nach geeigneten Maßnahmen Ausschau zu halten, um die private Kapitalbildung — in demokratischer Form — zu fördern. Daß im übrigen auch das Auslandskapital zur Realisierung des "planned development" heranzuziehen ist, versteht sich von selbst. Vorausgesetzt, daß es gelingt, die Möglichkeiten von Mißbräuchen, wie sie früher üblich waren, auszuschließen, ist gegen eine derartige Lösung nichts einzuwenden. Dabei kommen sowohl Industrie als auch Landwirtschaft für die Plazierung von Auslandskapitalien in Frage; Bedingung ist freilich, daß einmal die Verwendungszwecke einer strengen, wirtschaftlich-rationalen Kontrolle unterworfen werden und daß zum ändern Budget und Steuersystem dem Auslandsgläubiger die Gewißheit geben, daß der Anleihendienst absolut gesichert ist.

Den Beschluß des Buches machen Ausführungen über die besondere Lage Palästinas, das Problem einer "Oriental Federation" — das mit Recht skeptisch beurteilt wird — sowie gewisse "conclusions". In diesen klingt nochmals die Ueberzeugung des Verfassers durch, daß die Durchführung der von ihm empfohlenen Maßnahmen mittels eines "elastic system of governmental guidance and control" möglich ist und die erstrebten wirtschafts- und sozialpolitischen Erfolge zeitigen wird. Daß die vom Verfasser gewiesenen Wege prinzi-

piell richtig sind, gebe ich gern zu; bezüglich der Durchführungsmöglichkeiten denke ich jedoch etwas zurückhaltender als er — zumindest dürften die Erfolge erst in einem etwas längeren Zeitraum zu verwirklichen sein, als er annimmt. Obwohl *Bonné* mehrfach den bloß hypothetischen Wert vieler seiner Statistiken selbst hervorhebt, scheint er doch bisweilen der Magie der Ziffern zu erliegen und zu übersehen, daß sich z. B. — jedenfalls wenn man, wie er, nicht auf dem Boden einer totalen, zwangsmäßigen Planierung steht — Menschen leichter in Tabellen denn in der Wirklichkeit aus einem Wirtschaftssektor in einen anderen überführen lassen, wie denn überhaupt die psychologischen Fragen (Probleme des "Wirtschaftsgeistes" u. dgl.) vernachlässigt sind.

Mit diesen kritischen Andeutungen soll aber der Wert der *Bonnéschen* Arbeit keineswegs herabgesetzt werden. Wie abschließend nochmals betont sei, stellt das Buch eine ausgezeichnete Leistung dar, und jeder, der sich über den Stand der gegenwärtigen Verhältnisse und die Möglichkeiten zukünftiger Entwicklung der Volkswirtschaften des "Middle East" orientieren will, wird größten Nutzen aus seiner Lektüre ziehen.

*Prof. Dr. F. NEUMARK*

---

*FADIL H. SUR: Maliye Dersleri, Band I. — Ankara (Zerbatmat) 1943. — pp. 216. — Prix: Lt. 4,—.*

---

Während die im engeren Sinne ökonomische Literatur unseres Landes im Laufe der letzten zehn, fünfzehn Jahre einen erfreulichen Aufschwung genommen und die Zahl der Lehrbücher, Monographien und Zeitschriften sich ständig vermehrt hat, ist das finanzwissenschaftliche Schrifttum hinter dieser Entwicklung zurückgeblieben. Die vom Finanzministerium herausgegebene Zeitschrift „*Maliye*“ enthält, neben statistisch-juristischen Materialien, nur relativ wenige Beiträge, die sich mit spezifisch finanzwirtschaftlichen Fragen beschäftigen, und auch von diesen besteht ein erheblicher Teil aus Übersetzungen ausländischer Studien, die allgemeinen Problemen oder Tatsachen nicht-türkischer Finanzwirtschaften gewidmet sind. Die Behandlung türkischer Steuerfragen erfolgte bislang überwie-

gend — so etwa in den verdienstvollen Kommentaren *N.A. Üçüncü's* — vom rechtlichen Standpunkte aus, und die Zahl der Übersetzungen ausländischer Standardwerke, wie die des „Cours“ von *Jèze* (die überdies unvollständig und qualitativ sehr mangelhaft ist), ist sehr klein. Im Bereiche der Lehrbuchliteratur nahm bis vor kurzem das Buch „Finans Ilmi“ des verstorbenen Prof. *Ibrahim Fazal Pelin's* eine Ausnahmestellung ein: es war das einzige Lehrbuch, das seiner Anlage nach vollständig war und auch den Gegenwartsfragen und -tatsachen unseres Landes Aufmerksamkeit schenkte. Leider ist aber der zweite Band dieses in seiner Art „klassischen“ türkischen Lehrbuchs der Finanzwissenschaft nicht erschienen, und das vorzeitige Ableben seines Verfassers läßt befürchten, daß es Torso bleiben wird. Nimmt man noch hinzu, daß *Pelin's* Werk entscheidend unter dem Einfluß der älteren französischen Schule — insbesondere von *Leroy-Beaulieu* und *Allix* — steht, so dürfte klar sein, daß das Erscheinen eines neuen Lehrbuchs, das, obwohl weitgehend aus *Pelin's* Forschungen Nutzen ziehend und auf deren Ergebnissen aufbauend, zugleich auch die neuere anglo-amerikanische Literatur verwertet, mit besonderem Danke zu begrüßen ist.

Eine Würdigung des *Sur'schen* Buches wird dadurch etwas erschwert, daß auch von ihm vorläufig nur der erste Band vorliegt und dieser keine genügenden Anhaltspunkte dafür enthält, wie der Aufbau des Gesamtwerkes geplant ist. Immerhin läßt sich aber schon jetzt sagen, daß das Buch eine entschiedene Bereicherung unserer finanzwissenschaftlichen Literatur und eine wertvolle Ergänzung des *Pelin'schen* Werkes darstellt. Ferner ist zu bemerken, daß *Sur*, ebenso wie sein Lehrer *Pelin*, eine entschiedene pädagogische Begabung besitzt, die ihn befähigt, seinen „Vorlesungen“ jene Klarheit und Einfachheit zu geben, die für ein echtes Lehrbuch so bedeutungsvoll sind. Die Quellenhinweise zeigen, daß der Verfasser neben den „klassischen“ Werken des französischen und anglo-amerikanischen Schrifttums auch die neueren Autoren und die jüngsten ausländischen Quellen zu Rate gezogen hat.

Der vorliegende Band enthält zunächst eine „Einleitung“ (SS. 3-35), die Gegenstand, Wesen und Methode der Finanzwissenschaft behandelt und abschließend einen Überblick über die geschichtliche Entwicklung der finanzwissenschaftlichen Forschung bietet.

Während der den Methodenfragen gewidmete Abschnitt relativ recht ausführlich gehalten ist und manches enthält, was m. E. nicht unbedingt in ein finanzwissenschaftliches Lehrbuch hineingehört,

erscheint mir der dogmengeschichtliche Teil (zweieinhalb Seiten!) quantitativ unzulänglich. Ich möchte deshalb anregen, daß dieser Teil bei einer Neuauflage erheblich ausgebaut und durch eine kurze Darstellung der historischen Entwicklung der finanzwirtschaftlichen Erscheinungen selbst vervollständigt wird.

Das erste „Buch“ (SS. 36-100) ist einer Untersuchung der *öffentlichen Ausgaben* gewidmet. Nach einer kurzen allgemeinen Charakterisierung des Wesens der Staatsausgaben folgt eine eingehende Behandlung der Frage des Steigens der öffentlichen Ausgaben (34 SS.); ohne die Bedeutung dieser Frage unterschätzen zu wollen, wird man doch fragen, ob hier nicht die Untersuchung gelegentlich etwas gar zu eingehend gehalten ist. Zu einer Bejahung dieser Frage wird man umso mehr geneigt sein, als anderen, mindestens gleich wichtigen Problemen, wie beispielsweise den Steuerwirkungen, nur ein Bruchteil des erwähnten Raumes zugewiesen ist und mancher anderen Fragen, wie etwa der der Scheidung von direkten und indirekten Steuern oder der der Zusammenhänge zwischen Steuern und Konjunktur, im Texte so gut wie gar nicht gedacht wird. Im übrigen werden in dem Ausgaben-Kapitel noch Arten, Gliederung und wirtschaftliche Wirkungen der öffentlichen Aufwendungen erörtert. In Bezug auf den letzterwähnten Punkt wäre eine etwas ausführlichere Untersuchung der Zusammenhänge zwischen Ausgabengestaltung und Konjunktur erwünscht, und ferner vermißt man ein näheres Eingehen auf die Problematik ökonomisch-rationaler („sparsamer“) Ausgabenpolitik. Abgesehen davon ist jedoch zu sagen, daß die Ausführungen des Verfassers klar, gut disponiert und pädagogisch geschickt sind.

Das zweite „Buch“ (SS. 101-213) trägt den Titel *„Die öffentlichen Einkünfte“*. Der vorliegende Band beschäftigt sich jedoch — abgesehen von einer Übersicht über Arten und Gliederung der Einnahmen, die mich persönlich nicht ganz befriedigt — ausschließlich mit der *allgemeinen Steuerlehre*. Nach einigen kurzen Ausführungen über Bedeutung und geschichtliche Entwicklung der Steuer gelangt *Sur* zu einer Definition der (modernen) Steuer, die weitestgehend mit der von mir vertretenen Auffassung übereinstimmt (S. 115). Nach einer kurzen — m. E. zu kurzen — Skizzierung der wichtigsten Steuertheorien folgt sodann eine ausführliche Würdigung der Steuergrundsätze (SS. 117 ff.). Dieser Teil — mag man auch in Hinsicht auf manche Gliederungen und Formulierungen eine

andere Ansicht vertreten als der Verfasser — ist im ganzen als besonders gelungen zu bezeichnen. In wohlabgewogenen Ausführungen nimmt *Sur* zu den meisten Grundfragen des Steuerwesens, so zur Diskrimination, Progression, Personalität, Doppelbesteuerung usw. Stellung, jeweils Argumente und Gegenargumente klar und objektiv zur Darstellung bringend. Die abstrakten Ausführungen werden durch gut ausgewählte Beispiele aus der türkischen und ausländischen Steuerpraxis ergänzt. In kritischer Hinsicht ist etwa zu erwähnen, daß — wie schon angedeutet — die Untersuchung der Steuerwirkungen (die vielleicht zweckmäßiger in einem besonderen Abschnitt erfolgt wäre) recht knapp geraten ist. In terminologischer Hinsicht scheint es mir sodann unzweckmäßig zu sein, Ertrag- und Einkommensteuer mit der gleichen Bezeichnung („*irat vergisi*“) zu belegen; die Terminologie des Verfassers hat u.a. die Konsequenz, daß er als eine Anwendungsform der Einkommensteuer die türkischen Gebäude- und Erwerbsteuern erwähnt (S. 178), während diese Abgaben in Wirklichkeit bestenfalls als Elemente einer künftig zu schaffenden Einkommensteuer gelten können. In diesem Zusammenhange sei auch erwähnt, daß *Sur* unsere Erwerbsteuer für „ziemlich elastisch“ (S. 152) hält, eine Ansicht, die offenbar übersieht, daß das nicht unerhebliche Anwachsen der Erträge dieser Abgabe im Laufe der Kriegsjahre ausschließlich *nominal* war, so zwar, daß bei Berücksichtigung der eingetretenen Geldentwertung die Tarifsteigerung nahezu überhaupt keine (echten) Mehrerträge lieferte. — Der Untersuchung der Steuergrundsätze folgt die des Steuergegenstandes (SS. 167 ff.), die zugleich eine — ziemlich summarische — Klassifikation der Steuerarten enthält. Die Schlußkapitel des Buches sind steuertechnischen Fragen gewidmet, nämlich der Steuerbemessungsgrundlage, dem Steuermaß sowie Veranlagungs- und Erhebungsfragen. Enttäuscht hat mich die Behandlung der Tariffragen (SS. 194-198; cf. auch SS. 129 ff.), die den eigentlichen tariftechnischen Problemen nur unzulängliche Beachtung schenkt. Demgegenüber entspricht die Untersuchung der übrigen erwähnten Fragen voll den Anforderungen, die an ein modernes Lehrbuch zu stellen sind, wenngleich ich z. B. hinsichtlich der allgemeinen Nachteile der Selbstdeklaration und der Schwierigkeiten ihrer Anwendung in der Türkei weniger skeptisch denke, als *Sur*.

Aber mag man auch in diesem oder jenem Punkte anderer Meinung sein als der Verfasser — man wird gern zugeben, daß es

diesem gelungen ist, mit seinen „Vorlesungen“ ein recht brauchbares Lehrbuch der Finanzwissenschaft zu schaffen, dessen baldige Vervollständigung aufrichtig zu hoffen ist. Kein Zweifel, daß das hier angezeigte Werk vor allem den Studenten unserer Wirtschafts- und Rechtsfakultäten wertvolle Dienste leisten wird.

*Prof. Dr. F. NEUMARK*

---

*Doçent Ahmet Ali Özeken*: Ereğli kömür Havzası tarihi üzerinde bir deneme. (Un Essai sur l'histoire du Bassin Houiller d'Ereğli). İstanbul 1944. — pp. 64. — Prix: 1,25 Ltqs.

---

Parmi les problèmes concernant les derniers cent ans de l'histoire économique de la Turquie et qui ne sont pas encore sérieusement traités il conviendra de faire une place à part aux études sur l'histoire de nos bassins houillers. En effet, ces études rassemblent une riche variété de matières sur des problèmes présentant une grande importance dans l'histoire économique et sociale de la Turquie, comme l'histoire de nos efforts d'industrialisation au dernier siècle, l'histoire de nos relations avec les capitaux et les sociétés étrangers, l'histoire du point de vue et du comportement de l'Etat envers les affaires économiques et surtout le développement des droits et conditions de vie de grandes masses d'ouvriers — comme classe ouvrière . . . Ainsi, il est impossible que l'ouvrage que nous voulons présenter ne puisse éveiller d'intérêt.

Le livre que nous étudions comprend trois parties: elles portent respectivement comme titre: Historique générale et les régimes administratifs (pp. 17-23); Histoire de la législation minière (pp. 25-33); Les étapes du développement économique (pp. 33-60). Parmi ces parties c'est la troisième qui retient le plus l'attention, soit à cause de l'importance qu'elle représente comme travail de recherche sur l'histoire économique, soit parce qu'elle constitue *une ébauche de classification et d'explication essayée* dans le cadre de quelques principes particuliers.

Du côté de l'étude et de la classification des étapes du développement économique des exploitations dans le Bassin, les critères essayés sous une vue d'économiste et avec une compréhension avancée sont essentiellement, comme en parlait Sombart, *des particularités faisant partie de la mentalité du sujet économique*.

Nous pouvons dire que l'auteur, convaincu de la nécessité de laisser parmi les facteurs déterminant la forme et les conditions des exploitations économiques une place importante aux buts menés avec ces exploitations et au problème de *la mentalité* soit de l'état soit des entrepreneurs au cours de leurs travaux pour atteindre ces buts, emploie brillamment ces critères dans les essais d'explication et de classification qu'il fait sur les étapes du développement économique des exploitations du Bassin, et ainsi, nous comprenons mieux *la période du fermage* qui a duré de 1849 à 1882, comme une époque où a régné sur tout le Bassin *un ordre d'économie statique*.

En effet, à cette époque, le but pour suivi par l'application du système de fermage au Bassin des mines houillères est de procurer *pour rien* des recettes au Trésor Privé du Roi (Has Hazine). Et ce but est mené, plus que par la passion de l'argent ou l'intérêt personnel, par la mentalité et le comportement d'un employé d'Etat. Surtout, la forme de *vacouf* (vakıf) a transformé l'autorité, responsable de l'avenir de l'Exploitation et de l'accroissement du revenu, en une sorte d'*administrateur de vacouf* (vakıf mütevellisi), représentant au plus haut degré la mentalité d'employé d'Etat. On voit qu'à cette époque les fermiers généraux (mültezim) sont des hommes possédant de petits capitaux et dépourvus de tout essor psychique, de connaissances et même de passion de l'argent qui pourrait contribuer à l'avancement de leur exploitation. Ils n'avaient aucun intérêt à perfectionner leurs méthodes d'exploitation, étant donné qu'ils ne pouvaient vendre leur charbon qu'à l'administration de la Marine et seulement aux prix taxés. Ils voulaient avoir le plus de charbon avec le minimum de capital, de préoccupation et d'effort, presque sans dépense et le plus vite possible. C'est ainsi qu'il ne faut pas s'étonner en apprenant qu'à cette époque ceux qui ont eu entre leurs mains les galeries soit par fermage, soit par concession, soit par préemption directe ont exploité ces sources de richesse nationale par une technique très primitive, avec un mode de production lent, hésitant et sans élan et même "d'une façon destructive".

L'auteur qui étudie l'époque entre 1882 et 1914 où le capital étranger pénètre au Bassin avec la technique et les connaissances

occidentales à travers *la mentalité et la politique d'une société française* portant le nom "Ereğli Şirket-i Osmaniyesi" (Société Ottomane D'Ereğli), l'auteur la caractérise de même par l'esprit régnant et la nomme: "époque de l'entreprise personnelle", "époque du capital passionné et quelquefois aventurier" ou "époque où la spéculation et le commerce occupent le premier rang, sans entrer dans la véritable vie industrielle". Cette époque, a sans doute constitué, comme le dit l'auteur, "une étape de relèvement et de développement du Bassin, après les puits des fermiers généraux (mültezim) dépourvus de toute connaissance technique; de tout capital qui puisse servir à bâtir des installations, et piochant au hasard dans les riches filons de charbon". *Mais, ni les installations techniques qu'elle a bâties, ni sa production ne fut en rapport convenable avec ses possibilités financières et techniques.* La véritable cause de ce résultat provient naturellement de ce que le capital étranger qui agissait par des raisons purement capitalistes, se conformant, en vertu même de sa constitution et de sa formation, à une politique d'épuisement "n'a soumis à l'extraction que les riches filons de charbon, avec une technique d'épuisement, et a souvent négligé les opérations préparatoires et la recherche des mines". Dans cet ordre d'idées il ne faut pas aussi oublier la part du manque de vue et de compréhension qu'ont montré les Cabinets de la Constitution au cours des pourparlers avec les sociétaires et leur faiblesse en matière d'autorité et de lutte (p. 50).

On voit que, dans une entreprise intéressant toute l'économie d'un pays et nécessitant l'existence de vastes plans et la mise en action à longue échéance de grands capitaux pour exploiter de la façon la plus logique et la plus rationnelle les richesses nationales, *les entreprises personnelles* et surtout *le capital étranger* présentent de grands inconvénients. D'après les renseignements que donne l'auteur sur un sujet si actuel et si intéressant, une période de production minière *de haut rendement, employant les méthodes les plus rationnelles et avec des essorts dynamiques* sous les prescriptions des plans pour le relèvement de l'économie de toute une nation, ne s'ouvrit qu'à l'époque de la République commençant à agir dans un complet esprit d'étatisme économique. C'est pour ces raisons que, dans le livre, *une troisième période*, commençant en 1925 et durant jusqu'à nos jours, est étudiée comme une époque où: "a régné un esprit voulant donner place aux problèmes techniques, économiques et sociaux du Bassin, considérés comme un tout, dans la politique économique nationale".

C'est à cette époque, *qu'on a compris* que, vu le rôle important du charbon dans la vie économique pour atteindre ce but le plus tôt possible, l'Etat doit se mêler directement aux affaires du Bassin; et il est possible de voir l'expression de ce nouvel esprit d'économie nationale surtout dans le chapitre du deuxième plan quinquennal dressé en 1936, relatif au Bassin.

On voit que cette façon de voir essayée dans ce livre et qui cherche l'évolution nécessaire dans les exploitations, en suivant des particularités qui paraissent dominer l'esprit du sujet économique, nous place à *un point avancé et dominant, pour une meilleure compréhension et une meilleure classification des accomplissements historiques.* De ce point de vue cette méthode vaut toujours d'être essayée et mieux encore, être largement appliquée.

Pourtant, il faut noter que dans ce petit livre où cette méthode a été brillamment appliquée, le manque de *citations de faits concrets* et des exemples si nécessaires pour des études historiques de ce genre se fait sentir, serait-ce parce qu'ils ne font pas partie du cadre de l'ouvrage, et que le vide dans ce domaine doit être rempli par des recherches suivant d'autres méthodes. De même, quelque soit la valeur de l'originalité de la méthode *synthétique* que l'auteur a essayée et des renseignements qu'il a pu, de cette manière, rendre plus significatifs, nous considérons ce volume comme incomplet du point de vue des *connaissances nouvelles qu'il nous apporte*, et de la valeur des *sources et des méthodes auxquelles il a recours* lorsqu'il est à la recherche des faits concrets comme le mode de vie des ouvriers, les modes de travail dans les galeries, les salaires, toutes les particularités de la vie dans la région, les installations, l'influence de l'occupation du travail sur l'économie régionale, qui de chaque point de vue offrent de grandes valeurs et qui restent comme des pages blanches à remplir dans notre histoire économique. Par exemple, nous trouvons que, parmi quelques pointes où il fallait avoir un plus grand soin, il y avait à *comparer avec les registres officiels* un manuscrit anonyme de 230 pages et que l'auteur, avec une reconnaissance et une loyauté profondes, cite dans sa préface et dans la liste bibliographique. Il y a de grandes chances, aussi, qu'on puisse trouver dans *nos archives* des documents d'une valeur extrême pour cet ordre de recherches. De même; nous croyons qu'il fût possible de faire des *enquêtes* sur place pour entendre de la bouche de ceux qui vivent encore des souvenirs et des constatations.

D'autre part, il est naturel qu'à la lumière d'une étude comparée des modes d'exploitation mis en action et la législation minière *sous l'empire ottomane*, une grande partie des problèmes concernant l'histoire de nos bassins houillers vont se poser, dans ce système, d'une façon tout à fait claire et plus significative. Il est vrai que cette histoire n'a pas été encore écrite, mais *les régions et l'industrie minières de la Turquie ont certainement un large passé plein de riches traditions*, et il faut absolument étudier l'histoire du Bassin Houiller et les premières méthodes qui y furent appliquées dans ce cadre général de l'histoire des mines de la Turquie. Sous ce point de vue, il sera difficile d'adopter certaines idées, y compris celles du problème historique de la législation, bien qu'elles se placent au second plan dans le but général du livre et qu'elles soient essentiellement empruntées à d'autres livres.

Pourtant, il faut avouer que les problèmes comme l'histoire des mines et de la législation minière en Turquie n'ont pas été encore éclaircis et démêlés. Dans cet ordre d'idées il y a besoin ç des ouvrages à cadres plus vastes et plus prétentieux. C'est pour cette sur la valeur et l'aspect général du livre et nous nous considérons en devoir de le conseiller à nos lecteurs, étant convaincus qu'ils y trouveront des vues et des renseignements qui les intéresseront de près.

*Prof. Ö m e r L ü t f ü B a r k a n.*

---

*Namık Zeki Aral, conseiller financier auprès de la Banque Centrale de Turquie: Droit de devise (en Turc).— Imprimerie de la Présidence du Conseil.— Ankara, 1945.— 158 pages.— Prix: 5 Ltqs. Publication de l'Association de droit turque.)*

---

*M. Namık Zeki Aral*, expert en matière financière et bancaire, vient de faire paraître un très remarquable ouvrage sur le droit de change. L'ouvrage traite tous les problèmes qui concernent les paiements internationaux aussi bien du point de vue juridique que du point de vue économique.

Le «droit de devise» qui couronne les travaux de l'auteur — un personnage très versé dans les affaires de banque — aborde la question si ardue des changes par des définitions très précises. L'ouvrage étudie ensuite d'une façon très détaillée les sujets suivants : l'explication et l'origine du droit de change; le mécanisme des res-

trictions en matière de devise; la balance des paiements; les instruments de paiement; l'historique du contrôle des changes; les restrictions concernant l'importation et l'exportation des instruments de paiement; les compensations unilatérales; les restrictions basées sur les accords internationaux; les accords de compensation; Clearing général et clearing spécial; les accords de paiement; les primes.

Nous nous empressons de féliciter l'auteur pour son travail qui enrichit notre bibliothèque scientifique nationale.

«Le droit de devise» sera consulté avec beaucoup de profit dans les cercles scientifiques et commerciaux.

*Prof. Dr. Refii Şukrü Suvla*

---

*Alexander Kokkalis: Die Theorie der Arbeit: Neue Grundlage der Sozialökonomik. — I. Band pp. 302. — Jena (Verlag von Gustav Fischer) 1942.*

---

Prof. A. Kokkalis, de l'Université d'Athènes, passagèrement membre du corps enseignant de l'Université de Munich, vient de faire paraître un traité intitulé «Théorie du travail» qui semble être le fruit des recherches d'une longue activité dans la carrière académique. Le dit traité constitue le premier tome d'une œuvre conçue en deux volumes.

«Le nouveau fondement de la science économique...», ce sous-titre fait saisir le dessein prétentieux de l'auteur qui d'ailleurs, tout en regrettant que la science économique n'ait pu avoir jusqu'à nos jours des fondements positifs ne se fait pas faute de manifester son envie d'appuyer celle-ci sur une nouvelle base positive indépendante des conditions du milieu.

D'après Kokkalis, la théorie qu'il veut ériger se distingue de celles qui la précèdent par les points suivants:

1. Le seul moyen économique qui existe est la force de travail.
2. La théorie de production offre l'aspect d'un circuit fermé où les forces productrices se renouvellent constamment.
3. Les forces productrices d'après les fonctions qu'elles remplissent peuvent être groupées en deux facteurs, à savoir, le facteur di-

recteur et le facteur dispositif (Dispositions- und Ausführungsfaktor). C'est par ces deux facteurs seul qu'on peut expliquer l'organisme économique.

4. Le rapport qui existe entre ces deux facteurs présente une importance capitale pour l'étude de la question de valeur, et par là, celle de la répartition du revenu.

Selon *Kokkalis*, ces catégories sont de caractère immuable et forment les éléments du nouveau système lequel désormais devrait former la base de l'interprétation des faits économiques.

Après avoir fait ressortir dans la préface de son traité le caractère général de son œuvre, l'auteur en consacre le premier chapitre à l'examen des notions fondamentales (activité économique, conditions et moyens de celle-ci, les besoins, etc.).

Ce qu'il y a de remarquable dans ce chapitre c'est la conception de l'auteur concernant les lois économiques. Selon lui, contrairement à l'attitude prise par la majorité des auteurs à cet égard, il existerait dans la science économique aussi, des lois naturelles régissant les faits économiques lesquels, en plus, feraient l'objet des lois naturelles proprement dites. Or, vu qu'on ne peut pas parler d'une identité entre les faits sociaux et naturels et qu'on ne peut parler même dans les sciences naturelles que de régularités empiriques, le jugement que l'auteur nous apporte à ce sujet nous semble digne de discussion.

Le deuxième chapitre traite des forces productrices et des facteurs de production qui viennent au premier plan.

*Kokkalis*, après avoir critiqué la classification habituelle dont on se sert depuis le temps d'Adam Smith, conçoit comme moyens de production, le capital et le travail, ou, pour employer la terminologie de l'auteur: 1. La force de travail subjective (la force de travail naturelle ou intrinsèque); 2. la force de travail objective (la force productrice extrinsèque). Par cette dernière il faut entendre le capital. D'après l'auteur la nature ne doit pas être considérée comme une force productrice originaire. On peut l'assimiler à la force de travail objective cristallisée dans le milieu extérieur. Or, le capital étant considérée comme une manifestation de la force de travail plutôt qu'une catégorie indépendante, la classification précitée est ramenée, en vérité, à une seule base. Dans les sections suivantes, on tâche d'expliquer le sens et la nature du capital. Après avoir disserté sur les forces productrices, l'auteur nous expose ses points de vue sur les facteurs de production qu'il rassemble en deux groupes: le

facteur dispositif et le facteur exécutif. Par cette classification qui au premier abord paraît bien simple, l'auteur croit avoir découvert une loi embrassant tout l'universel. Cette classification, dit-il, qui jouit des caractères d'exactitude aussi bien que d'éternité et d'universalité constitue les fondements d'un système lequel désormais résistera contre vent et marée. Pour l'avenir, l'auteur est très optimiste. Tout en approuvant le désir — pour ne pas dire la prédiction — de l'auteur, nous nous demandons si un pareil optimisme est fondé et quels sont les systèmes créés avec des prétentions semblables et qui ont pu rester intacts jusqu'à notre temps en dépit de toutes les critiques. Nous ne croyons pas que cette classification puisse présenter une importance aussi capitale que l'auteur s'imagine et qu'on s'en serve pour le fondement nouveau de la science économique; d'ailleurs, notons qu'elle n'est pas si nouvelle et si originale que le voudrait faire croire l'auteur.

Le troisième chapitre (p. 97 et suiv.) est consacré à l'étude de l'augmentation quantitative et dynamique des forces productrices.

Les pages relatives à l'examen de l'élimination sont particulièrement originales. Par «élimination» on entend la destruction sous formes diverses des forces productrices. On distingue en premier lieu l'élimination qui se fait d'après la volonté de l'homme comprenant: 1. la consommation, 2. l'épuisement (La forme d'élimination qu'occasionne l'individu au détriment de l'intérêt général), en second lieu, l'élimination causée par des événements naturels comprenant: a) la destruction et l'anéantissement (causés par des faits naturels tel que le tremblement de terre etc.), b) la dépréciation. A cette occasion l'auteur joint à ses analyses théoriques les explications concernant les mesures nécessaires en vue d'empêcher les diverses sortes d'élimination de nature nuisible.

Enfin dans le quatrième et dernier chapitre on examine les problèmes relatifs à l'augmentation et à la rationalisation des forces productrices. La manière dont l'auteur envisage ces questions rappelle bien celle de F. List. Les idées avancées à cette occasion par l'auteur à propos des crises économiques sont dignes d'être signalées. *Kokkalis*, après avoir critiqué les points de vue situant les causes des crises économiques dans le fait de rationalisation technique excessive, s'efforce de démontrer qu'il en faudrait chercher les causes dans la mauvaise réglementation du processus de production. L'auteur semble avoir subi l'influence de la doctrine nationale-socialiste lorsqu'il parle de la nécessité de prendre au premier plan les besoins dyna-

miques du peuple (völkisch). En s'appuyant sur une autre classification qu'il formule, *Kokkalis* envisage la question de la rationalisation sous trois formes, à savoir, la rationalisation intéressant l'économie nationale, la rationalisation embrassant l'économie d'un continent et enfin celle qui doit comprendre toute l'économie mondiale.

L'opinion de *Kokkalis* vis-à-vis de la question de rationalisation économique continentale est particulièrement digne d'attention par ce qu'elle met au jour ses tendances politiques. D'après lui, pour pouvoir atteindre la forme la plus perfectionnée de la dite rationalisation il y aurait besoin, non seulement dans le domaine économique, mais aussi dans le domaine politique, d'une formation organique à qui tous les pouvoirs appartiendraient. Ainsi chaque peuple formerait la plus grande cellule de ce nouvel organisme. A entendre l'auteur, rien ne pourra empêcher cette évolution et du reste, si l'on veut rester dans la réalité toute contrevention aux exigences de cette évolution doit être rejetée!

Dans les dernières pages *Kokkalis* étudie d'une façon sommaire et synoptique les relations correspondantes qui existent entre la rationalisation, le principe économique, l'épargne, la division du travail et la formation du capital.

En résumé, notre jugement à porter sur l'œuvre de *Kokkalis* peut être formulé ainsi: Les idées attrayantes et originales de l'auteur sont présentées avec un style clair, harmonieux et compréhensible, lequel semble être le produit de longues expériences acquises dans la carrière académique. Mais toutefois, il nous paraît très difficile et bien hardi de parler d'un système nouveau et entièrement original.

Doçent Sabri F. Ülgener

---

#### LIVRES REÇUS A LA REDACTION

- A. *Enis O'Kan*: Der türkische Aussenhandel und die Aussenhandelspolitik der Türkei unter der Republik 1923 bis 1938. — Diss. Zürich. — Istanbul (Cumhuriyet Matbaası) 1943. — pp. 265.
- Abdülhak Indere*: Dış ticaret mevzuatımız ve tatbikatı. — Istanbul (Tan Matbaası) 1944. — pp. 354. — Prix: 5 Lts.
- A. *Lorch*: Trends in European social legislation between the two World Wars. — New York (Editions de la Maison Française) 1943. — pp. 148. — Prix: 2 Dollars.

- W. A. Jöhr*: Die Nachkriegsdeflation. — (Veröffentlichungen des Schweizerischen Instituts für Aussenhandels- und Marktforschung an der Handels-Hochschule St. Gallen, No. 3.) — pp. 275. — Prix: Sfs. 15.—.
- H. Bachmann*: Die Konventionen von Bretton Woods. — (Veröffentlichungen des Schweizerischen Instituts für Aussenwirtschafts- u. Marktforschung an der Handels-Hochschule St. Gallen, No. 5.) — pp. 140. — Prix: Sfs. 8,75.
- G. Muenzner*: Jewish labour economy in Palestine. — London (Victor Gollancz Ltd.) 1945. — pp. 231. — Prix: Sh. 10/6.
- G. U. Papi*: Introduction to post-war reconstruction programmes. — Rome (International Institute of Agriculture) 1944. — pp. 265. — Prix: Lire 60,—.
- G. U. Papi*: Preliminari al piani per il dopoguerra. — 2. éd. — Roma (Istituto Internazionale di Agricoltura) 1945. — pp. 295. — Prix: Lire 180.—.
- Mümtaz Tarhan*: Arttırma, eksiltme ve ihale kanunu; şerh ve izahları. — 3 üncü basılış. — İstanbul (Universum Matbaası) 1945. — pp. 407. — Prix: Lts. 10.—.
- Société des Nations*: La population future de l'Europe et de l'Union Soviétique. — Genève 1944. — pp. 332. — Rationnement alimentaire et ravitaillement, 1943-44. — Genève 1945. — pp. Modèles de conventions bilatérales tendant à éviter, dans le domaine international, les doubles impositions et l'évasion fiscale. — Genève 1945. — pp. 91. — L'expérience monétaire internationale. — Genève 1945. — pp. 287.
- F. Neumark*: Ekonomi politikası dersleri (Cours de politique économique), t. I. — İstanbul (Adnan Hilmi Kitapevi) 1945. — pp. 292. — Prix: 4 Lts.
- A. Rüstow*: Ham maddelerin milletlerarası dağıtımı (La répartition internationale des matières premières). — İstanbul (Publications de l'Université, No. 259) 1945. — pp. 72.
- Aziz Tahsin Balkanlı — A. Isaac*: Muhasebe tatbikatı (Exercices de comptabilité). — İstanbul (Publications de l'Université, No. 263) 1945. — pp. 236. — Prix: 1,20 Lts.

